

Extrait du Registre des Baptêmes, Mariages & Sepultures
de la paroisse St-Martin, Comte de Beaune, pour
l'année mil huit cent trente huit

Le vingt huit Mai mil huit cent trente
huit nous Pierre Toupignie auroit enfané Placide
Roberte illégitime, de cet la veille en cette paroisse, âgé
de six semaines. Pécun Joseph Maillat qui n'est de ce lieu

Geo. Deconne Prêtre
curé

Le Toupignie Pierre Vicair de la dite paroisse
St-Martin, Comte de Beaune, certifie que le précédent
acte est conforme à l'original.

St-Martin de Beaune 16 Juin 1837

Alexis Alph. Bichard Prêtre
curé

Madame,
Entre le 18 avril 1837

Voilà le véritable extrait mortuaire de
l'enfant au nom de M. Valentin Lepage de St-
Martin, copie fidèlement et de plus collationnée sur
l'original. M^r Deconne s'étant trompé de date, au
lieu de 28, Mai qu'il fallait, il avait mis le huit.

Le tiers fort surpris d'apprendre par vous
avoir mis vos enfants en pension chez Lepeu
en question. D'abord est un gîteux qui élève
sa propre famille en demandant son pain.
Le vrai pain de pain à croire tous les jours
de aides et de fraude qu'il essaye à jouer à
L'Ébène. Et méritent d'être punis rigoureusement
pour avoir osé ^{contrefaire} un extrait Notarial de
signer le nom d'un autre. Le tiers poste
à croire que les annotations qu'il a vu à
présentia pour avoir les enfants en question
ont été forgées à la même boutique que
son dernier chef œuvre. Car je ne sais
pas comment on a pu avoir la copie d'un
de certificat. Le tiers pense que ce soit par
ce que nous avons dit plusieurs dans l'église
même dans les chapels de gîteux
est avec plaisir que je vous envoie les
enseignements que vous m'avez demandés.
Mes respects à M^r Desjardins et M^r Lechaplain
En suis avec considération
A. A. Béland

St-François }
St-Jean }
1839